

## COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Ganshoren Service de l'Urbanisme Monsieur Jochen Liefferinckx Secrétaire technique Avenue Charles Quint, 140 B - 1083 BRUXELLES

Bruxelles, le 26/04/2024

N/Réf.: GHR20020\_724\_PU GANSHOREN. Rue Victor Lowet, 7

Gest.: GM (= PPAS n° VII "COEUR VERT" / Inventaire)

V/Réf.: URB/7139-24 <u>PERMIS D'URBANISME</u>: Isoler le bien et créer une baie dans le pignon

Corr: Jochen Liefferinckx contre la limite parcellaire

NOVA: 08/XFD/1936999 Demande de la Commune du 17/04/2024

## Avis de la CRMS

## Monsieur le Secrétaire,

En réponse à votre courrier du 17/04/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 24/04/2024, concernant la demande sous rubrique.

La demande porte sur une maison unifamiliale faisant partie d'une ancienne ferme comprise dans le périmètre du PPAS « Cœur Vert » de Ganshoren. Celui-ci prescrit que toute rénovation ou restauration de cette ancienne ferme doit être soumise à l'avis de la CRMS.

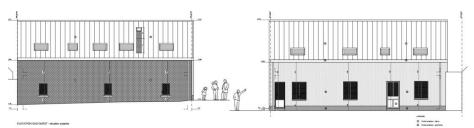




Les travaux concernent l'isolation de l'enveloppe extérieure (toiture et façades) et la création, dans le pignon sud-est, d'une nouvelle baie de fenêtre identique en termes de dimensions, divisions et couleur à la fenêtre existante située au premier étage de cette même façade.

Photos extraites du dossier de demande

Pour ce qui concerne l'isolation, trois façades seront isolées par l'extérieur et recouvertes d'un enduit (couleur non précisée), à savoir les façades nord-est et sud-est qui sont déjà enduites, ainsi que le pignon nord-ouest qui est revêtu d'un parement récent en briques. La façade sud-ouest, en briques (anciennes) apparentes, sera isolée à l'intérieur, afin de préserver son aspect existant.





Élévations extraites du dossier de demande

## Avis de la CRMS

La CRMS émet un avis favorable sur la demande qui respecte les caractéristiques de l'édifice. Elle attire cependant l'attention sur le manque de détail des plans. Ainsi, les raccords entre les pignons isolés et la façade en brique et ceux entre les façades isolées par l'extérieur et la corniche ne sont pas détaillés. La CRMS demande de compléter cet aspect. Elle demande par ailleurs de préciser la teinte du nouvel enduit sur isolant.

La CRMS souscrit à l'ajout d'une nouvelle baie de fenêtre dans le pignon sud-est tout en demandant de réaliser le châssis en bois, comme c'est le cas du châssis du +1.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFLOOTS
Secrétaire-adjointe

C. FRISQUE Président f.f.

 $c.c.: \underline{hlelievre@urban.brussels}; \underline{mkreutz@urban.brussels}; \underline{ndeswaef@urban.brussels}; \underline{atro@ganshoren.brussels}; \underline{crms@urban.brussels}; \underline{atro@ganshoren.brussels}; \underline{jliefferinckx@ganshoren.brussels}; \underline{jliefferinckx@ganshore$